

## RÉSUMÉ : 10 CONSTATS, 20 RECOMMANDATIONS

En 2010, Jacques Delors et Jerzy Buzek avaient proposé une « Communauté européenne de l'énergie » pour renforcer la soutenabilité politique, économique, environnementale et sociale de l'intégration européenne. Sous l'appellation d'« Union de l'énergie », cette idée est devenue le catalyseur d'une approche globale de la transition énergétique que nous appelions de nos vœux dans notre rapport de 2015 intitulé « De la Communauté européenne de l'énergie à l'Union de l'énergie ».

Depuis, la Commission européenne a fait sa part du travail en soumettant des propositions ambitieuses, qui doivent désormais être perfectionnées. Ce Rapport vise à contribuer au débat actuel au sein des institutions, des États membres et de la société civile afin de renforcer ces propositions et les convertir en réalités tangibles pour tous les Européens. Ce résumé présente 10 constats et 20 recommandations extraits de ce Rapport.

### 10 CONSTATS

- 1 La transition énergétique a déjà commencé en Europe :** des technologies efficaces et des changements de comportements ont permis de réduire pour la première fois la consommation énergétique en Europe, tandis que la production d'énergies renouvelables augmentait. L'UE a déjà rempli deux des trois objectifs en matière d'énergie et de climat qu'elle devait remplir d'ici 2020, et le troisième est tout à fait atteignable.
- 2 Les modalités de mise en œuvre de notre transition énergétique façonnent notre vie collective en tant qu'Européens.** Au-delà de l'objectif visant à fournir à tous une énergie propre, sûre et abordable, **la transition énergétique constitue une opportunité pour rendre l'Europe plus démocratique, plus compétitive et plus juste.** Elle doit renforcer la durabilité environnementale, politique, économique et sociale du mode de vie des Européens.
- 3 L'UE dispose de tous les atouts nécessaires** (objectifs politiques, écosystème d'innovation, chefs d'entreprises, travailleurs qualifiés, instruments financiers) **pour mener la course mondiale à l'énergie propre.** Le **retrait des États-Unis** annoncé par Donald Trump **de l'Accord de Paris offre une opportunité historique à l'Europe** pour s'affirmer comme le leader mondial en matière de lutte contre le dérèglement climatique, mais

aussi pour attirer des talents en Europe, et donc promouvoir la compétitivité européenne.

- 4 La transition énergétique n'est pas une initiative coûteuse. **Sa mise en œuvre n'implique pas des montants d'investissements très différents** de ceux nécessaires pour maintenir le système énergétique actuel, qui repose essentiellement sur des combustibles fossiles importés. Elle nécessite en revanche des types d'investissements très différents. **Le principal défi consiste en une ré-allocation des capitaux, des biens et infrastructures à forte intensité carbone vers ceux à faible intensité carbone.**
- 5 L'établissement d'un prix du CO<sub>2</sub>, y compris par le biais de la fiscalité, est une condition essentielle mais non suffisante pour promouvoir la transition énergétique à un rythme adapté. Il doit être utilisé en combinaison avec d'autres outils tels que la réglementation, le soutien public à l'innovation et des projets porteurs. De nombreuses mesures sont en œuvre aux niveaux européen, national et local pour soutenir l'investissement bas-carbone. Elles ont cependant tendances à être conçues et mises en œuvre de manière isolée, ce qui limite leur impact potentiel.
- 6 L'Union de l'énergie a besoin d'une forte dimension sociale. Les impacts sociaux négatifs immédiats de la transition énergétique peuvent être manipulés par les lobbies pour ralentir la transition. Ses impacts sociaux positifs (nouveaux emplois qualifiés, réduction de la pollution de l'air, amélioration du pouvoir d'achat, meilleures conditions de logements) sont minimisés.
- 7 La transition énergétique européenne crée des emplois dans de nouveaux secteurs, mais en redéfinit ou en supprime d'autres dans d'autres domaines. L'UE et les décideurs politiques nationaux doivent prêter davantage attention à la nécessité d'accompagner activement les travailleurs. Ils doivent s'assurer que cette transition n'est pas « juste une transition » mais qu'elle est une transition juste.
- 8 La pollution de l'air constitue un risque pour la santé publique qui conduit à 430 000 décès prématurés en Europe chaque année. Elle constitue également une charge pour les dépenses de santé publique. La mise en œuvre de la transition énergétique réduit considérablement la pollution de l'air et sauve des vies.

- 9 **Plus de 50 millions d'Européens sont menacés de pauvreté énergétique.** Les États membres ont souvent choisi de financer le soutien public aux énergies renouvelables par une augmentation de la fiscalité sur l'électricité pour les consommateurs individuels, ce qui a pu aggraver la situation de pauvreté énergétique. Toutefois, **la transition énergétique offre la possibilité d'éradiquer la pauvreté énergétique en Europe** si des mesures ambitieuses sont mises en place pour accroître l'efficacité énergétique des logements. Cela aurait des avantages multiples, tels qu'une meilleure qualité de vie, la création d'emplois et l'inclusion sociale.
- 10 **La transition énergétique est plus rapide, plus économique et plus démocratique si elle est générée par les citoyens.** Ceux-ci deviennent de plus en plus des consommateurs actifs, des producteurs, des innovateurs et des investisseurs de la transition énergétique. Nous assistons à une évolution de la situation dans le domaine de la politique de l'énergie : auparavant, les « décisions étaient prises par quelques-uns, désormais, « tous agissent ».

## 20 RECOMMANDATIONS

- 1 **Améliorer la soutenabilité politique et sociale de l'Union de l'énergie** en rendant sa gouvernance plus démocratique, son financement plus efficace et son objectif plus social. Ceci est primordial pour garantir la légitimité à long terme de la transition énergétique européenne aux yeux des États membres, des parlements nationaux, de la société civile et des citoyens.
- 2 **Démocratiser l'élaboration de la politique de l'énergie** aux niveaux européen et national par la mise en œuvre de nouvelles modalités de promotion de la légitimité démocratique directe et indirecte, via des outils tels que les sondages délibératifs, une meilleure utilisation des Initiatives citoyennes européennes ainsi que l'octroi d'un « carton vert » aux parlements nationaux.
- 3 **L'UE et tous les États membres doivent développer des plans énergétiques à long terme, afin de parvenir à la neutralité carbone,** qui constitue l'un des principaux objectifs de l'Accord de Paris. De tels plans doivent être conçus de la manière la plus inclusive qui soit. Des plans à moyen terme doivent être **élaborés** conformément à l'objectif de neutralité carbone à long terme.

- 4 **Les stratégies de décarbonation sectorielles et régionales doivent être élaborées** de manière à identifier les opportunités commerciales et locales. En intégrant un objectif de long terme, elles peuvent contribuer à anticiper les futures créations et pertes d'emplois afin d'assurer une transition en douceur.
- 5 **La gouvernance de l'Union de l'énergie passe aussi par la réalisation de projets concrets et visibles montrant aux décideurs politiques et aux citoyens que la transition énergétique est en cours**, qu'elle est bénéfique et que l'UE peut jouer un rôle positif dans ce processus. De tels projets peuvent recourir au Plan Juncker, pour le développement de bornes de recharge des véhicules électriques ou pour l'autonomisation énergétique des îles européennes grâce aux énergies renouvelables.
- 6 **L'UE, à commencer par la Commission européenne, doit adapter ses mécanismes institutionnels pour un fonctionnement optimal de l'Union de l'énergie.** La création en 2014 d'un poste de vice-président de la Commission européenne en charge de l'Union de l'énergie constituait un pas dans la bonne direction. L'UE a maintenant besoin d'un Service européen d'information sur l'énergie, au sein de l'Agence européenne de l'environnement, capable de fournir aux décideurs politiques et aux citoyens des informations indépendantes, transparentes, viables, accessibles à tous et actualisées ainsi que des modèles ouverts.
- 7 **Renforcer le pouvoir des citoyens constitue une nécessité pour réussir la transition énergétique.** Cela implique l'adoption de mesures visant à encourager les consommateurs à devenir actifs ou à produire de l'énergie (directement ou par le biais de communautés énergétiques locales). Cela passe aussi par l'appropriation sociétale de l'énergie, par le financement participatif, par un soutien plus important aux autorités locales et par un renforcement de la capacité des banques commerciales locales à financer des projets énergétiques propres.
- 8 L'Europe doit garantir la durabilité de son système financier. L'impératif de décarbonation doit être mieux intégré dans les initiatives nationales et européennes existantes, y compris dans le projet d'Union des marchés des capitaux. Plusieurs éléments permettraient d'y contribuer : **la fixation d'un vrai prix du CO<sub>2</sub> pour toutes les activités économiques**, la promotion d'une harmonisation de la fiscalité énergétique (en allant jusqu'à

l'établissement d'une taxe carbone européenne pour financer le budget de l'UE) et une aide aux États membres afin qu'ils définissent une stratégie de moyen terme pour réduire progressivement les subventions destinées à la production et à la consommation énergétique à forte intensité carbone.

- 9 Les questions climatiques doivent être intégrées dans toutes les décisions d'investissement public.** Il faut donc aussi que les activités des banques de développement national se concentrent davantage sur les questions climatiques. Les acteurs publics doivent par ailleurs recourir davantage aux marchés publics verts pour promouvoir l'innovation énergétique propre.
- 10 Développer une approche plus coordonnée pour promouvoir les investissements d'efficacité énergétique,** en rationalisant les plus de 200 mécanismes de financement d'efficacité énergétique en vigueur dans toute l'UE et en établissant des « guichets uniques » aux niveaux européen, national et infranational pour les développeurs de projets d'efficacité énergétique.
- 11 Optimiser le soutien public aux énergies renouvelables** par un meilleur recours aux mécanismes de coopération fondés sur les marchés et en veillant à ce que le soutien financier direct de l'UE aux énergies renouvelables (tels que les subventions et les prêts) soit complémentaire des interventions financières nationales.
- 12 Libérer le potentiel des obligations vertes** en amenant des projets plus petits et risqués sur le marché des obligations vertes (c'est-à-dire en apportant des garanties publiques aux projets de regroupement d'obligations vertes) et en réduisant le coût des capitaux pour les obligations vertes finançant des projets parfaitement cohérents avec les stratégies nationales de décarbonation à long terme.
- 13 Un raisonnement interdisciplinaire intégrant les sciences sociales** peut être bénéfique à l'innovation énergétique européenne **afin de mieux comprendre les choix énergétiques.** Des outils existants tels que les appels à projets dans le cadre d'Horizon 2020, les échanges Erasmus ou les actions Marie Skłodowska Curie doivent être adaptés de manière à renforcer l'interdisciplinarité. Des outils innovants permettant une contribution directe des citoyens à l'innovation énergétique doivent être testés et obtenir un soutien financier de l'Union européenne.

- 14 **Les entreprises européennes doivent devenir les tigres de la transition énergétique dont l'Europe a besoin.** Cela implique de soutenir la pensée innovante au sein des entreprises, en coopération avec les start-ups et les acteurs du secteur public. L'intrapreneuriat peut être un outil utile pour promouvoir les innovations pouvant être rapidement mises en œuvre. L'innovation frugale doit jouer un plus grand rôle pour offrir des solutions d'énergies propres aux économies européennes et émergentes.
- 15 L'Union européenne, les États membres et les régions doivent rassembler leurs forces pour **recenser les forces et faiblesses de toutes les régions d'Europe face à la transition énergétique.** Un tel recensement doit être intégré dans les stratégies industrielles qu'ils développent dans le cadre de la transition énergétique et les aider à anticiper les créations et destructions d'emplois attendues, ainsi que les redéfinitions de postes dues à la transition.
- 16 L'Europe a besoin d'un « **Pacte social pour la transition énergétique** » qui garantisse que cette transition ne laisse personne pour compte. Il doit devenir la 6<sup>ème</sup> dimension de l'Union énergétique et inclure tous les aspects sociaux, y compris la création d'emplois de qualité, la formation professionnelle, la protection sociale, la santé et la pauvreté énergétique.
- 17 **La maximisation de la création d'emplois de qualité** dans les secteurs de la transition énergétique nécessite une approche globale. Celle-ci passe d'abord par le développement d'une politique industrielle européenne pour la transition énergétique centrée sur l'innovation. Ensuite, il convient de poursuivre les coopérations public-privé à tous les niveaux de gouvernance, notamment pour identifier les nouvelles compétences requises pour ces nouveaux emplois. Enfin, cette approche doit encourager les projets visant à attirer davantage de jeunes dans ces emplois, tels que le programme « **Erasmus Pro vert** ».
- 18 L'Union de l'énergie nécessite un **Fonds européen d'ajustement à la transition énergétique** afin d'accompagner les travailleurs menacés de perdre leur emploi en raison de la transition énergétique. L'existence d'un tel fonds *ad hoc* est politiquement nécessaire pour attester de la volonté de l'Europe de garantir que personne ne soit laissé pour compte.
- 19 **La lutte contre la pollution de l'air doit devenir l'une des plus grandes priorités de l'Union européenne et de ses États membres.**

Une Initiative citoyenne européenne sur la pollution de l'air pourrait jouer un rôle positif pour susciter une prise de conscience. Des mesures réglementaires visant à réduire les polluants atmosphériques émis par les véhicules et centrales électriques doivent être renforcées.

- 20** L'élaboration d'un **plan d'action européen pour éradiquer la pauvreté énergétique**. Il doit reposer sur les conclusions de l'Observatoire européen de la pauvreté énergétique. Une action publique sur la pauvreté énergétique doit progressivement cibler les causes à sa racine, en évoluant progressivement de mesures palliatives vers des mesures préventives, comme par exemple en matière de rénovation de logements ou de développement de nouveaux comportements.